

MONTREVAULT-SUR-EVRE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n°6.1.1

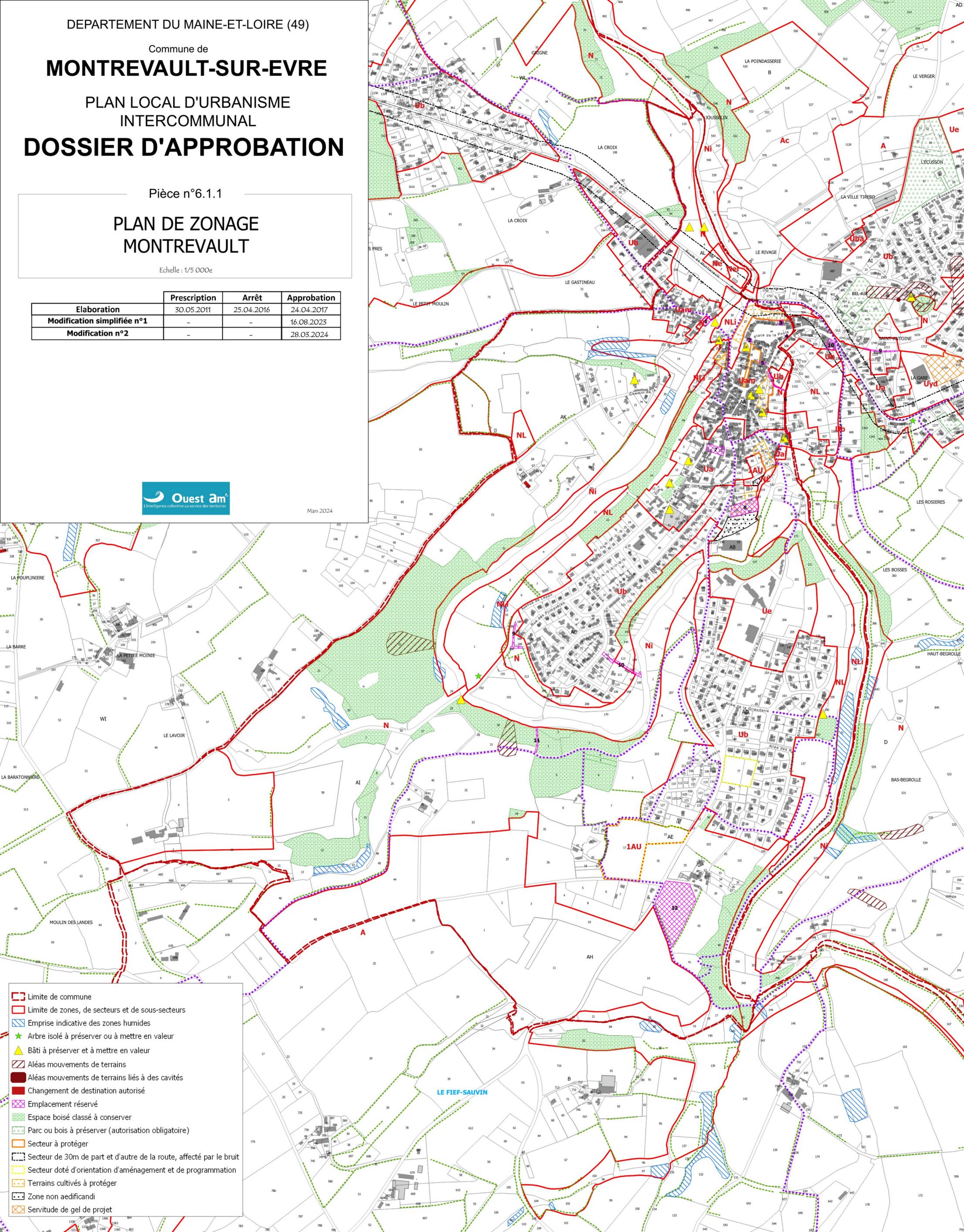
PLAN DE ZONAGE MONTREVAULT

Echelle : 1/5 000e

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration	30.05.2011	25.04.2016	24.04.2017
Modification simplifiée n°1	-	-	16.08.2023
Modification n°2	-	-	28.03.2024



Mars 2024



- ▬ Limite de commune
- ▬ Limite de zones, de secteurs et de sous-secteurs
- ▬ Emprise indicative des zones humides
- ★ Arbre isolé à préserver ou à mettre en valeur
- ▲ Bâti à préserver et à mettre en valeur
- ▨ Aléas mouvements de terrains
- ▩ Aléas mouvements de terrains liés à des cavités
- ▬ Changement de destination autorisé
- ▨ Emplacement réservé
- ▨ Espace boisé classé à conserver
- ▨ Parc ou bois à préserver (autorisation obligatoire)
- ▨ Secteur à protéger
- ▨ Secteur de 30m de part et d'autre de la route, affecté par le bruit
- ▨ Secteur doté d'orientation d'aménagement et de programmation
- ▨ Terrains cultivés à protéger
- ▨ Zone non aedificandi
- ▨ Servitude de gel de projet

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration	30.05.2011	25.04.2016	24.04.2017
Modification simplifiée n°1	-	-	16.08.2023
Modification n°2	-	-	28.03.2024



Mars 2024

- Limite de commune
- Limite de zones, de secteurs et de sous-secteurs
- Emprise indicative des zones humides
- ★ Arbre isolé à préserver ou à mettre en valeur
- ▲ Bâti à préserver et à mettre en valeur
- Aléas mouvements de terrains
- Aléas mouvements de terrains liés à des cavités
- Changement de destination autorisé
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé à conserver
- Parc ou bois à préserver (autorisation obligatoire)
- Secteur à protéger
- Secteur de 30m de part et d'autre de la route, affecté par le bruit
- Secteur doté d'orientation d'aménagement et de programmation
- Terrains cultivés à protéger
- Zone non aedificandi

